

REGLEMENT DE L'EPREUVE – 2 Octobre 2016

ORGANISATEUR : FOYER DES BRUYERES de SAINT-SETIERS 19290

PARTICIPATION : Chaque équipe sera librement constituée de 5 coureurs qui auront à effectuer individuellement une seule des quatre premières étapes et en commun la dernière. Exception faite pour des équipes d'adultes atteints d'handicap.

INSCRIPTIONS : Droit : 90 € par équipe ou 18 € par coureur. Il comprend le droit d'engagement (11 €) et le repas froid de la journée (7 €) remis avant le départ.

Délai : Adresser les inscriptions avant le 16 septembre 2016

Xavier PERRIN - Sounaleix - 19290 SAINT-SETIERS.
Tél. 05.55.95.62.32 – 05.55.94.62.66. E-mail sounal@wanadoo.fr

Modalités : Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription complété, daté, signé, du règlement et du numéro de licence (licence sportive d'athlétisme à présenter ou certificat médical à jour). Les mineurs devront fournir l'autorisation parentale.

Les concurrents devront porter bien en évidence sur le devant **le dossard dont le dernier chiffre correspondra au numéro du tronçon à effectuer (1 à 4)**

**Signaler toutes modifications avant vendredi soir 20 heures au 05.55.95.62.32*

ACCUEIL : Il sera assuré à partir du samedi à 18 heures au Chalet de la Croix de la Mission.

DEPART : à 9 heures devant le Chalet de la Croix de la Mission de St-Setiers

<https://www.google.com/maps/search/station+ski+de+fond+saint-setiers/>

Remise des dossards le samedi soir à partir de 18H ou le dimanche matin avant 8h30

RELAIS, CIRCUIT ET TEMPS DE PASSAGE :

Indicatif des premiers et derniers concurrents.

N° 1 : Saint-Setiers (départ 9 h) devant le chalet, vers D 36 par chemin de terre, Grande Combe, La Jasse,

Peyrelevade :10,9 km

N° 2 : Peyrelevade (relais entre 9h30 et 9h50), Chamboux, Le Monteil, La Berbeyrolle, La Gane de

Chez Troussas, -D160, **Tarnac** :20 km

N° 3 : Tarnac (relais entre 10h30 et 11h40), Javaud, Larfeuil, Mouriéras, Camping, **Bugeat (Centre du bourg)** :

.....13,7 km

N° 4 : Bugeat (relais entre 11h15 et 13h00), D979E, Coudert, Variéras, Fournol, St-Merd-Les-Oussines, La

Tindillière, GR 44, **Chavanac** :21,2 km

N° 5 : Chavanac (relais entre 12h25 et 15h05), Chemin VC Le Magimel, D164, Millevaches, Chemin VC D21,

Malepouge, Feyssac, D80, **Saint-Setiers** :13,7 km

N° 6 : Saint-Setiers étape commune (relais entre 13h10 et 16h30), Sounaleix, Pistes de ski de fond, arrivée entre

13h30 et 17h15 devant le Chalet de **Saint-Setiers** : 4,2 km

RAVITAILLEMENT : Chaque équipe sera autonome (mise en place des relayeurs, ravitaillement).

Toutefois, des tables de ravitaillement seront tenues selon les possibilités de l'organisation aux six points de relais.

SECURITE : L'ensemble du parcours restant ouvert à la Circulation, les participants devront respecter le **code de la route**. Les postes de sécurité (cibistes, mobiles) seront répartis sur le Circuit.

Le P.C de l'épreuve est établi au Chalet de la Croix de la Mission St-Setiers– Tel 05.55.95.62.43

CLASSEMENT : L'équipe sera classée sur le temps de son dernier relayeur arrivé au Chalet de la Croix de la Mission.

RECOMPENSES : Remises à 18H avec classements et vin d'honneur. Une récompense est offerte à chaque concurrent à l'arrivée dès le rendu de son dossard.

REPAS, HEBERGEMENT :

Les réservations pour repas du samedi soir seront adressées dans les mêmes délais que les engagements (voir bulletin). Hébergements voir le site www.bugeat-sornac.fr. Pour le gîte d'étapes de St-Setiers (chalet) il y a 15 couchages à 19€/personne.